

Communiqué de presse

Bruxelles, 13 janvier 2016

AG Insurance lance OmniNature, une nouvelle assurance auto contre les forces de la nature

Les phénomènes naturels tels que tempêtes, orages, grêle et inondations se produisent de plus en plus souvent ces dernières années. Les dégâts qu'ils causent ne touchent pas uniquement les habitations, mais aussi, de plus en plus souvent, les véhicules. Pourtant, plus de la moitié des véhicules ne sont pas assurés pour ce type de dommage. AG Insurance a développé pour ce groupe-cible la garantie *OmniNature*, une assurance simple et accessible à tous, spécifiquement pour les dégâts causés par les forces de la nature.

Tout le monde a encore en mémoire les violents orages de grêle de la Pentecôte 2014 et les images hallucinantes du match de football Belgique-Tunisie au Stade Roi Baudouin, interrompu à cause de gros grêlons. Plus de 70.000 propriétaires de véhicule ont alors introduit une déclaration de sinistre à leur assureur. Mais le nombre réel de voitures endommagées était probablement beaucoup plus élevé, car de nombreux véhicules n'ont pas de couverture pour ce type de dommage.

Tendance en hausse

Luc Debontridder, Senior climatologue à l'IRM, confirme que les tempêtes, accompagnées d'orages de grêle et d'intenses averses de pluie se produiront de plus en plus souvent et seront de plus en plus intenses. « Le nombre moyen de jours d'orage par an est clairement en hausse depuis quelques décennies. Ce qui mène à une plus grande concentration de précipitations et d'inondations à certains moments et à certains endroits ». Il y a des chutes de grêle dans au moins 1 orage sur 3, souligne Luc Debontridder. « Nous recensons en moyenne par an 5 à 6 orages de grêle avec des grêlons d'au moins 2 cm de diamètre. »

« 2 cm de diamètre : il suffit de cela pour occasionner des dégâts à la carrosserie de la voiture », ajoute Bertrand Roosen, Directeur Marketing Non-Vie. « Le coût moyen de ce type de sinistre avec grêle monte rapidement à plus de 2.000 EUR. » En plus de la grêle, les inondations, les tempêtes et les branches arrachées causent aussi de nombreux sinistres.

AG Insurance

Bd. E. Jacquain 53

B-1000 Bruxelles

Téléphone

+32(0)2 664 81 11

Fax

+32(0)2 664 81 50

www.aginsurance.be

1 voiture sur 2 pas assurée

Et pourtant, il apparaît que de nombreux propriétaires ne sont pas assurés contre les dommages causés par les forces de la nature. Contrairement à ce qu'on pense, en assurance auto, ce type de dommages est uniquement couvert par une assurance Omnium, que ce soit ce qu'on appelle la « full » omnium ou la petite omnium¹.

En moyenne, seule une voiture sur 2 a une couverture Omnium. Et on ne parle pas uniquement de véhicules « âgés ». En effet, de nombreux véhicules nouveaux ou récents n'ont pas de couverture Omnium. Bertrand Roosen : « Cela signifie donc qu'environ la moitié du parc automobile belge n'est pas assurée contre les dommages causés par la grêle, les orages, les inondations... Et ce, alors que les voitures actuelles restent en bon état de plus en plus longtemps. »

Viser un public large

Pour combler ce manque dans les couvertures d'assurance, AG Insurance lance la couverture *OmnNature*. Elle assure le véhicule contre les phénomènes naturels tels que les tempêtes, orages, inondations, grêle, éclairs, tremblements de terre, chutes de pierre... De plus, aucune franchise n'est appliquée si le véhicule est réparé dans une carrosserie faisant partie du large réseau d'AG Insurance. Il est également important de souligner que la couverture est valable non seulement en Belgique, mais aussi dans toute l'Europe et dans certains pays alentour. Plus de la moitié de tous les Belges partent en effet en vacances avec leur propre véhicule et les mêmes phénomènes naturels se présentent bien entendu partout en Europe.

« Nous avons voulu ici créer un produit qui vise un très large public », explique Bertrand Roosen. « Il s'agit aussi d'un produit très simple, avec un minimum de limitations et un tarif attractif. Pour 5 EUR par mois, votre voiture est assurée, quels que soient son âge ou sa valeur. Il faut maintenant créer une sorte de réflexe chez le client : quand qu'il n'a pas/plus d'omnium (qu'elle soit 'full' ou petite), il doit pouvoir basculer vers la garantie *OmnNature*. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Gerrit Feyaerts
Press Relations AG Insurance
Tél: 02/664.09.61 - GSM: 0486/38.86.24
gerrit.feyaerts@aginsurance.be

A propos d'AG Insurance

Avec une part de marché globale de 21,6 % fin 2014 (27,7 % en assurances-vie et 16,5 % en assurances Non-Vie), AG Insurance est le leader sur le marché des assurances en Belgique. La compagnie distribue ses produits via différents canaux, ce qui lui permet de servir chaque client de la manière qui lui convient le mieux : via les courtiers indépendants et les agents Fintro, via les agences de BNP Paribas Fortis et de bpost banque, et via les assurances de groupe pour les grandes entreprises. AG Insurance compte plus de 4.000 collaborateurs spécialisés. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.aginsurance.be.

¹ La « petite omnium » (Multirisques chez AG Insurance) assure le véhicule contre (e.a.) l'incendie, le vol, le bris de glace et les forces de la nature.